



# Sécurité. Opération devant le lycée Curie-Corot

## Prévention plutôt que répression

**MARDI** 5 septembre, les élèves motorisés du lycée Curie-Corot ont connu la surprise d'un accueil par une importante délégation préfectorale, policière, sécuritaire et éducative.

« C'est normal »

« De nouvelles règles de sécurité s'appliquent à l'occasion de la rentrée. Nous voulons sensibiliser les jeunes aux risques, principalement des trottinettes, dont la conduite est autorisée à 14 ans », déclare le préfet, Xavier Brunetière.

« C'est normal », reconnaît Léo, motard, et étudiant, contrôlé et conseillé par David, agent du groupe de sécurité publique, qui précise : « l'opération est préventive plutôt que répressive. »

« L'initiative vise surtout les trottinettes qui peuvent être utilisées sur les pistes cyclables et les voies protégées mais pas sur les trottoirs », insiste Patrick Roussel, directeur départemental de la sécurité publique.

Policiers et responsables du service préfectoral de la sécurité routière déplorent l'ignorance de l'obligation d'assurance chez de nombreux jeunes qui considèrent ce nouveau moyen de transport comme un jouet. « Nous avons la chance de comptabiliser zéro mort en 2023 et ferons tout pour en rester là », clame Patrick Roussel, à l'unisson avec les responsables de la sécurité routière qui distribuent des flyers pédagogiques.



Mardi 5 septembre, devant ce lycée de Saint-Lô, un contrôle suivi de conseils préventifs sans répression.